

## Fiche technique

Crescifertilis® – Ref. BIO 000 BR

### Amendement organique du sol - AMM 6210215 sous le nom Crescifertilis®

CRESCIFERTILIS de Terra fertilis® est un amendement du sol composé de carbone organique poreux, aussi appelé biochar. Il est obtenu par pyrolyse de biomasse forestière de résineux, issue de forêts françaises gérées durablement.

Grâce à ses propriétés, il permet d'améliorer la capacité de rétention en eau et la **stabilité structurale** des sols et des substrats, ainsi que la **biodisponibilité** des éléments nutritifs nécessaires aux plantes.

De qualité premium, il se caractérise par sa grande porosité, sa grande surface spécifique et sa haute teneur en carbone. Sa capacité de rétention en eau et son innocuité pour les sols sont attestées par une **Autorisation de Mise sur le Marché** délivrée par l'ANSES.

Il est utilisable en **Agriculture Biologique** selon le RUE N°2018/848.

### Caractéristiques techniques

|  |  |
|--|--|
| Carbone organique                                      | 90 % MS  |
| Rapport C/N  | 260  |
| Rapport H/Corg   | 0,1  |
| pH   | 9,5  |
| Surface spécifique                                     | 400 m <sup>2</sup> /g  |
| Densité apparente                                      | 400 kg/m <sup>3</sup>  |
| Capacité de rétention en eau                           | pF 1 : 34 % MS<br>pF 2,5 : 48 % MS<br>pF 4,2 : 18 % MS               |
| Total des 16 HAP en mg/kg (seuil max autorisé : 6)     | 0,2  |
| Autres polluants (métaux lourds, dioxines, furanes...) | Très en-deçà des seuils autorisés (analyses disponibles sur demande) |

### Avantages



Oxygénation du sol  
Formation d'agrégats du sol  
Résistance à l'érosion  
Drainage  
Compaction limitée



Rétention de l'eau (jusqu'à 2,5 fois son poids sec)  
Rétention des nutriments et optimisation des engrais  
Augmentation de la capacité d'échange cationique  
Réduction des intrants  
Réduction de l'arrosage / irrigation



Création d'habitats pour les microorganismes (porosité, oxygénation)  
Pouvoir humique

## Mode d'emploi

| Type d'application | Type de plantes  | Dosage minimal recommandé        | Mode d'application   |
|--------------------|--|----------------------------------|--|
| En jardinière      | Plantes de jardinières, ornementales, florales et légumières | 25 g/L                           | Incorporation par mélange massique avec le substrat  |
| En pleine terre    | Pelouse (entretien)  | 25 g/m <sup>2</sup><br>250 kg/ha | Épandage en surface puis intégration par griffage, aération ou autre action mécanique                      |
|                    | Plantes légumières   | 25 g/plant<br>250 kg/ha          | Directement dans le trou de plantation   |
|                    | Plantes ornementales et florales                             | 15 g/plant                       |  |
|                    | Arbres et arbustes, y compris fruitiers                      | 40 g/L de substrat               | Apport de la moitié du produit dans la fosse de plantation et l'autre en mélange avec la terre de remblai. |
|                    | Vignes   | 25 g/m <sup>2</sup>              | Application possible à l'inter-rang  |

Quantités indicatives. Nous contacter pour un dosage précis.

## Précautions d'emploi

Ne pas ingérer, ne pas inhaller.  
Se laver et se sécher les mains après usage.  
Port de gants et masque conseillé.

## Granulométries disponibles

Poussière de biochar (environ 40 µm)  
< 1 mm  
1-2 mm  
2-4 mm  
> 4 mm  
BR1 (mix des granulométries 1-2, 2-4 et >4 mm)

## Conditionnements

Sacs de 5 et 10 kg  
Big bags de 250 kg

## Stockage, Hygiène et Sécurité

Ne pas exposer au gel, à l'humidité et au soleil.  
Fiche de Données de Sécurité disponible sur demande.



100% Bois issu de  
forêts françaises  
gérées durablement



Certifié AgroOrganic  
applicable dans les sols



Du fabricant  
au consommateur  
  
MADE IN FRANCE